

IFABTP

Institut de formation par alternance



Ecole du groupe CCIV

CPA Découverte des métiers

Classe préparatoire à l'apprentissage



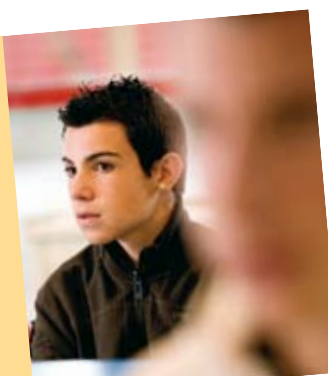
MÉTIERS

Le diplôme

Le candidat est présenté au CFG (certification de formation générale) de l'Education Nationale à l'issue de l'année de formation.

Les objectifs de la formation

Cette section accueille des jeunes de 15 ans sortant d'une classe de 4^{ème} ou d'une classe d'insertion et qui se destinent à poursuivre leur formation par l'apprentissage. Ils découvriront les différents métiers durant les séquences d'atelier et en entreprise. A l'issue de cette année préparatoire à l'apprentissage, les jeunes pourront s'orienter vers un CAP.



Perspectives professionnelles

Le CPA de l'IFABTP permet la découverte des métiers du bâtiment et/ou des travaux publics. Il appartiendra au jeune de s'orienter en fin d'année vers la promotion menant au métier de son choix.

Secteurs d'activité

Découverte de tous les métiers du bâtiment à l'exclusion de charpentier, métallier et carreleur.

Nos partenaires

Artisans PME-PMI, groupes internationaux embauchent chaque année les apprentis de l'IFABTP.

Déroulement de la formation

La formation se déroule sur 1 an, sur le mode d'alternance école-entreprise :

- 32 heures de cours par semaine à l'IFABTP
- 16 semaines en entreprise en alternance

Contact

ifabtp@versailles.cci.fr

IFABTP

21, rue du Chantier d'Hérubé
78410 Aubergenville
Tél : 01 30 90 54 00
www.ifabtp.fr



Chambre de commerce et d'industrie
Versailles Val-d'Oise / Yvelines

Rémunération et contrat de travail

Les jeunes en classe de CPA conservent un statut scolaire et les congés scolaires. La coordinatrice pré-apprentissage les aide dans leur recherche de stage.

Les périodes en entreprise sont régies par une convention de stage et ne sont pas rémunérées.



Conditions légales

- Avoir 15 ans, au plus tard à la date de rentrée
- Conclure une convention de formation par alternance avec un employeur agréé ou habilité

Modalités d'inscription

- Etude du dossier
- Entretien de motivation

Pré-requis

Possibilité d'admission après une 5^{ème} ou une 4^{ème} de collège.

Programme de la formation

Enseignement général :

- Français
- Mathématiques/Sciences
- Histoire – Géographie
- Dessin
- Anglais
- EPS

Enseignement professionnel :

- Vie sociale et professionnelle
- Découverte des métiers du BTP

Poursuite d'études envisageable

A l'issue de la CPA, l'équipe pédagogique se prononce sur l'admission des candidats au CAP.

Les critères d'admission dans l'une des sections seront le comportement du jeune au cours de son année de préparation, les résultats obtenus en cours d'année et les vœux exprimés par ordre de priorité.

Tout sur les écoles
du groupe CCIV

www.ecoles.versailles.cci.fr